

## Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

*Séance du 04 juillet 2024*

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	24 juin 2024
Membres en exercice :	26
Présents :	20
Qui ont pris part à la délibération :	24

**Etaient présents :** Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES, Mathieu FLOTTES, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Christian PEREZ, Bernard LESCURE ROUS, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSEBRE

**Absents et excusés :** Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL (pouvoir à Elodie RIVIERE), Carine CAYSSIALS (pouvoir à Aurélie SOUFLI), Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Guillaume SOULIE), Marlène URSULE (pouvoir à Serge FRAYSSINET).

**Secrétaire de séance :**

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.**

### 02 - PRIX DE VENTE REPAS CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le Maire rappelle que dans le cadre du marché d'achat des repas de cantine, il est prévu une actualisation annuelle des prix. A compter de septembre, notre fournisseur appliquera une majoration de 2.70% sur le prix d'achat du repas de cantine, il s'élèvera donc à 4.56€ TTC.

Aussi, la commission Ecole propose une augmentation des tarifs sur la vente des repas cantine pour l'année scolaire 2024-2025, comme indiqué :

\* Tarif enfant : **4.60 € / repas** au lieu de 4.40 € en 2023-2024

\* Tarif adulte : **7.00 € / repas** au lieu de 6.70 € en 2023-2024

**En cas de présence sans réservation préalable, le repas sera facturé auquel s'ajoutera la somme forfaitaire de 8 € par repas non réservé »**

\* Carnet de 20 tickets repas enfant : 92€ le carnet

\* Carnet de 20 tickets repas adulte : 140€ le carnet

\* Forfait ABONNEMENT ANNUEL : 67.50€/ mois, prélèvement d'octobre à juin (repas réservés tous les jours de la semaine toute l'année)

Il est proposé au conseil de valider la mise à jour du règlement de cantine (ci-joint).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte l'augmentation des tarifs comme indiqué ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- valide le présent règlement intérieur de la cantine scolaire

Le secrétaire de séance,  
Signé, Philippe TABARDEL  
Acte dématérialisé



Le Maire,  
Signé, Patrick GAYRARD  
Acte dématérialisé



Le Maire certifie exécutoire la  
présente délibération  
Publiée le 05/07/2024  
Transmise en Préfecture  
05/07/2024



Délais et voies de recours Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : 02 - PRIX DE VENTE REPAS CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

.....  
Date de décision: 04/07/2024

Date de réception de l'accusé 05/07/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20240704\_02

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20240704-20240704\_02-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1 .4

Domaines de competences par themes

Enseignement

autre

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 02 DB Tarifs vente repas cantine 2024-2025.pdf ( 99\_DE-012-  
200064665-20240704-20240704\_02-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : REGLEM.CANTINE SEPT 24.pdf ( 21\_DA-012-200064665-20240704-  
20240704\_02-DE-1-1\_2.pdf )

Règlement cantine scolaire 2024-2025